

AUBERIVES-SUR-VARÈZE | Alors que Ségolène Royal a demandé au préfet de s'opposer à leur importation

Les déchets australiens s'invitent sur le Tour de France

Satisfaits, mais vigilants. Hier, comme prévu et profitant du passage du Tour de France en Pays roussillonnais, les associations de défense de l'environnement ont manifesté, de façon bon enfant, contre la venue, toujours en suspens, de déchets australiens extrêmement toxiques à Salaise-sur-Sanne (lire les Repères). Cela, alors que jeudi soir, le ministre de l'Écologie et du Développement durable, Ségolène Royal, se prononçait contre l'importation de ces déchets, au nom du principe de précaution et du principe de proximité (lire le DL d'hier). Le ministre assurait également avoir donné instruction au préfet de l'Isère de s'opposer à cette importation.



Hier, les associations s'étaient réparties en plusieurs points, à Aubervives-sur-Varèze, où passait le Tour.

« céder des déclarations » insistent hier, sur le Tour, leurs représentants. Ceux-ci, toutefois, assuraient ne pas baisser la garde, conservant en réserve durant toutes les vacances une cinquantaine de personnes « prêtes à une action immédiate en cas de mauvais coup ». Les associations espèrent

maintenant que le préfet actera la décision de la ministre dans les 48 heures.

Enfin, sur le plan local, l'agglomération roussillonnaise, où la pollution engendre quatre fois plus de cancers que sur le reste du territoire national, les associations Vivre et Sauvons notre futur veulent

créer un pont commun des associations environnementales, sportives, culturelles, caritatives, sociales, pour demeurer un lanceur d'alerte, « car nous respirons tous le même air et que nous sommes tous concernés » assure Martin Ferron, le président de Vivre.

Georges AUBRY

LES REPÈRES

LE CONTEXTE

La société australienne Orica a demandé à l'ur Tredi de Salaise-sur-Sanne sous réserve d'un accord l'Etat, de traiter son stock historique d'hexachlorobenzène, (HCB) un polluant organique cancérigène interdit dans l'union européenne depuis 1982. En tout, ce sont 9000 tonnes de HCB (et 600 tonnes de déchets annexes) qui pourraient être incinérés à Salaise-Sanne, à partir de l'automne sur une période de cinq ans.

CLIN D'OEIL SUR LE TO

Les associations ont cherché à agir sur le Tour pour faire entendre, mais au-delà du groupe Sèche environnement auquel appartient Tredi et le groupe Orica, ont cherché à convaincre une équipe sur la Grande boucle.

Exporter la technologie française

Petite balle lancée autant dans le camp du ministre de l'Industrie Arnaud Montebourg, qui a aussi son mot à dire sur le dossier, que dans le camp des industriels, Ségolène Royal vantait également les mérites de la technologie française dans le traitement des déchets. Toutefois, elle assurait que ces technologies performantes peuvent tout à fait être exportées « pour permettre la réalisation d'unités de traitement adaptées, proches des activités productrices de déchets ».

Un discours qui sied parfaitement aux associations. « La décision de Ségolène Royal est en cohérence avec ses pré-

Parlementaires de gauche et droite sur la même longueur d'onde

Les parlementaires ont réagi dans le même sens hier, aux déclarations de Ségolène Royal. Erwann Binet (PS) a affirmé sa satisfaction, assurant que la ministre a repris à son compte son argument « proposant à l'Australie d'investir dans les techno-

logies françaises ». Jean-Pierre Barbier (UMP) affiche son soulagement et parle d'une « mobilisation payante » des associations mais veut connaître les moyens mis en œuvre par M^{me} Royal pour interdire définitivement l'acheminement des déchets. « En

regard à l'importance du sujet et à sa sensibilité, il faut aller au-delà des déclarations par voie de presse », affirme-t-il.

Très sensible aussi à ce dossier, l'eurodéputée Michèle Rivasi (EELV) se dit très satisfaite, alors même qu'elle avait sollicité un

rendez-vous auprès de Ségolène Royal à ce sujet. « De plus, Tredi ne va incinérer les HCB qu'à partir de 2015, ce qui représente des degrés, alors que l'Isère est équipée pour monter une température maximale de 1100 degrés ».